

## COMMUNE DE JUSSY

### CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 8 avril 2013

Le conseil municipal est convoqué en séance ordinaire sur un avis du président daté du 28 mars 2013

#### ORDRE DU JOUR :

- 1.Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mars 2013
- 2.Communications du bureau du conseil municipal
- 3.Communications générales du maire et des adjoints
- 4.Vente d'une surface de terrain de 24m2, issue de la parcelle DP 968 C pour mise en conformité des limites de la parcelle N° 158 propriété du consorts Magistra, route de Jussy 363 - Délibération
- 5.Prise de position sur un financement par le Fonds Intercommunal (FI) - Résolution éventuelle.
- 6.Présentation des comptes communaux 2012.
- 7.Présentation des comptes 2012 de la Fondation de la Commune de Jussy pour le Logement.
- 8.Information sur le projet de « Clair Vivre »
- 9.Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours
- 10.Fixation des dates des prochaines séances pour les commissions
- 11.Divers

Séance ouverte à 20h02

Séance levée à 22h05

Présidence de séance : Jean-Daniel Baud, président du conseil municipal

Secrétaire du conseil municipal : René Beaud

Présents : Josef Meyer, maire

Anne-Françoise Morel, adjointe

Denis Chenevard, adjoint

Sandra Bolzonello, Patricia Crousaz Pantet, Nicolas Emmenegger, Catalina Kauz, Richard McAllister, Alain Magistra, Géraldine Mathieu, Louise Martin, Philippe Othenin-Girard et Myriam Rivollet, Olivier Sommer, conseillers municipaux

Excusé : Cyril Bugnon, conseiller municipal

#### **Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mars 2013**

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mars 2013

4743 Le procès-verbal de la séance du 11 mars dernier est approuvé sans remarque avec les remerciements à son auteur

#### **Communications du bureau du conseil municipal**

4744 M. le président rappelle la visite du bâtiment de la chapelle catholique samedi 13 avril prochain. Sont excusés Mme Patricia Crousaz Pantet, M. Philippe Othenin-Girard et M. Olivier Sommer. Il invite à nouveau les conseillers municipaux à participer à la réunion ayant trait à la circulation dans le village le 17 avril à 20h00. Sur ce point M. le maire espère une forte mobilisation de la population. Au sujet du rapport administratif 2012, les textes des commissions sont à adresser au secrétariat le plus rapidement possible.

### **Communications générales du maire et des adjoints**

4745 En préambule, M. le maire présente ses sincères félicitations à Mme Patricia Crousaz Pantet qui va fêter ses 40 printemps samedi prochain.  
Il informe qu'il a participé à la réunion du CIDEC où les comptes 2012 ont été approuvés avec un bénéfice qui va permettre de baisser les tarifs pour 2014. Mme Géraldine Mathieu se renseigne sur les coûts des prestations de cet organisme chargé de l'élimination des déchets canés. Il s'agit d'une répartition entre le propriétaire de l'animal et la commune. Au sujet de l'ACG à signaler également un bénéfice de CHF 300'000.00 qui apportera des corrections sur l'exercice suivant. Dans cette même réunion le projet de reconstruction de l'usine des Cheneviers qui arrive en bout de course a été présenté. Le coût est très élevé.  
L'investissement serait réalisé par SIG. Les travaux sont planifiés pour les années 2022/2025. Avec l'amélioration du tri, seulement 5 à 10% de nos déchets actuels seraient incinérés dans le futur, soit environ 160'000 tonnes pour le canton de Genève. Le coût de cette nouvelle installation est devisé à CHF 255'000'000.00 de francs. Dossier à suivre, car deux théories s'affrontent actuellement. Au sujet de la taxe d'incinération qui n'a pas été modifiée depuis 1998, elle subira une augmentation de 5% depuis 2014. Ce tarif sera valable jusqu'en 2022.  
Statistiques : 1210 habitants à fin mars 2013. Le chiffre d'affaire réalisé par l'agence postale représente un montant de CHF 1620.00 pour ce même mois.  
Migration des batraciens le long de la route de la Renfile.  
L'opération 2013 a été décevante selon les initiateurs qui espèrent la mise en place prochaine de passages sous la route par l'Etat de Genève. M. le maire rappelle que la commune de Jussy s'opposera à toute construction tant que les pistes cyclables ne seront pas réalisées entre l'Avenir et le giratoire de la route de Compois.  
Mme Anne-Françoise Morel, adjointe.  
Reçu du DIM l'arrêté qui approuve la délibération du conseil municipal du 18 février 2013 qui concernait l'octroi d'un prêt, par la commune de Jussy, d'un montant de CHF 1'600'000.00 à la Fondation de la Commune de Jussy pour le Logement, au taux moyen du marché de 1,5%, soit du 31.01.2013 au 31.01.2023.  
M. Denis Chenevard, adjoint.  
DU, préavis favorable de la commune de Jussy délivré à M. et Mme Carboni, route de Jussy 330, pour la construction d'une piscine et d'un pool house sur leur parcelle N°132  
DU, délivrance d'une autorisation de construire à M. Alain Vignon, chemin de la Laiterie 3 pour agrandissement du sous-sol et création d'une piscine sur la parcelle N°77

## **Vente d'une surface de 24m2 issue du DP 968C au consorts Magistra - Délibération**

Vente d'une surface de  
24m2 issue du DP  
968C au consorts  
Magistra - Délibération

4746 M. Alain Magistra étant concerné par cet objet, il quitte la séance.  
M. Josef Meyer rappelle une nouvelle fois l'historique de ce dossier et indique que la délibération porte sur la partie 968 B qui figure sur le plan, la partie 968 C reste propriété de la commune de Jussy. Aucune question n'étant posée, le président donne lecture de la délibération.  
Conformément à l'article 30, alinéa k de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,  
Vu l'emprise du bâtiment N°72 et d'un de parking qui dépendent de la parcelle N°158, sur une surface de 24m2 de la parcelle DP communal N° 968,  
Vu la volonté de la commune de Jussy et des propriétaires de la parcelle N°158 de rectifier cette limite de propriété,  
Vu les votes de principe favorables du conseil municipal des 1er mars 2010 et 12 novembre 2012,  
Vu le projet de division de la parcelle établi par le bureau HCC ingénieurs géomètres SA en date du 28 janvier 2013,  
Vu l'accord verbal trouvé entre les parties pour un prix de vente à CHF 100.00 le m2 (cents francs le mètre carré), soit un montant total de CHF 2'400.00 (deux mille quatre cents francs),  
Sur proposition du maire,  
le conseil municipal,

D E C I D E

par 9 Oui, 1 Non, 0 Abstention

1. d'approuver la division de la parcelle N° DP 968, selon le projet de division de la parcelle, établi par le bureau HCC ingénieurs géomètres SA à Chêne-Bourg, en date du 28 janvier 2013.

2. de désaffecter la partie de 24 m2 retranché de la parcelle N°DP 968 du domaine public communal.

3. d'autoriser le maire à vendre la partie de 24 m2 retranchée de la parcelle N° DP 968, propriété de la commune de Jussy aux consorts Magistra, route de Jussy 363, 1254 Jussy, pour un montant de 2 400.00 CHF.

4. de comptabiliser le gain de cette vente, soit la somme de 2 400.00 CHF au crédit du compte N°95.424 « gains comptables sur les placements du patrimoine financier ».

5. de charger le maire de signer les actes nécessaires étant précisé que les frais de notaire et de géomètre sont à la charge des acheteurs.

Cette vente est donc acceptée par 9 Oui. 0 Non et 0 Abstention.

## **Prise de position sur un financement par le FI - Résolution éventuelle**

Prise de position sur un financement par le FI -  
Résolution éventuelle

4747 M. Alain Magistra réintègre la séance. M. le président donne lecture de la décision prise par l'Association des communes genevoises sujette à opposition des conseils municipaux. Il s'agit d'un montant de CHF 3'000'000.00 pour un financement partiel de la participation du GIAP à la recapitalisation de la CIA via un prélèvement de cette somme par le Fonds Intercommunal (FI) après une utilisation partielle de la fortune du GIAP pour un montant de CHF 2'149'097.00. Aucune objection n'est formulée. Pas de vote d'une résolution.

### **Présentation des comptes communaux 2012**

Présentation des  
comptes communaux  
2012

4748 Mme Anne-Françoise Morel, donne lecture, ligne par ligne du compte de fonctionnement 2012. Elle apporte les réponses aux diverses questions posées et les justifications pour les dépassements. Interviennent également M. Josef Meyer, maire et M. Denis Chenevard adjoint. Des explications très précises sont données sur le montant de la rentrée fiscale et sur le poste perte sur débiteurs. Les comptes 2012 bouclent sur un bénéfice de CHF 117'561.91. Au vote, sans opposition, ces derniers sont transmis à la commission administration pour préavis.

### **Présentation des comptes 2012 de la Fondation de la Commune de Jussy pour le Logement**

Présentation des  
comptes 2012 de la  
Fondation de la  
Commune de Jussy  
pour le Logement

4749 Mme Anne-Françoise Morel, donne lecture, des comptes de la Fondation de la commune de Jussy pour le Logement qui ont été adoptés lors de l'assemblée générale du 21 mars 2013 ainsi que du rapport de l'organe de révision. Sans opposition ces comptes sont transmis à la commission administration pour préavis avant le vote d'une résolution pour le prochain conseil municipal

### **Information sur le projet "Clair-Vivre"**

Information sur le  
projet "Clair-Vivre"

4750 M. le président effectue un rappel de l'activité déployée dans le projet de sauvetage de cette association depuis l'implication de la commune en 2011.  
Ainsi qu'il en a été convenu lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 janvier 2012, le comité a débuté une réflexion sur l'avenir de Clair-Vivre.  
Il a désigné un groupe de travail présidé par Mme Edith Wegmuller enseignante à la retraite, accompagnée de M. Gilles Chamoux collaborateur du DIP qui connaît parfaitement la problématique de l'accueil et de M. Philippe Othenin-Girard membre du comité.  
En avril, mandat a été donné à ce groupe de plancher sur un ou des projets de réhabilitation de Clair-Vivre en respectant les buts de l'association, en mettant l'enfant au centre de sa réflexion et en intégrant la démarche au plan directeur communal 2010.  
Différentes variantes ont été envisagées allant d'une utilisation uniquement journalière ou exclusivement en résidentiel ou en combinaison des deux. L'utilisation du site par des adultes pour

des manifestations privées a également été intégrée ceci notamment pour des raisons financières.

Plusieurs programmes ont été élaborés allant de la rénovation complète des bâtiments existants à une variante dite « innovation » prévoyant la démolition du bâti et une reconstruction totale. Des contacts ont également été pris avec les différents services de l'Etat afin de connaître leur position en regard des différentes variantes envisagées.

S'agissant de la zone agricole et de la proximité de la forêt, il semblerait que compte tenu de l'intérêt public du projet, des dérogations à la loi pourraient être obtenues. Sur la base des réflexions menées et des échanges avec le comité un rapport très complet a été élaboré. Il a été soumis au comité en février 2013.

Deux variantes ont ainsi été retenues à savoir :

a) Transformation et agrandissement éventuel du bâtiment existant en dur, démolition et reconstruction du bâtiment en bois : «

Variante réhabilitation »

b) Démolition et reconstruction des bâtiments existants : « Variante innovation »

Un programme général a été mis au point afin d'adresser à 6 bureaux d'architectes sélectionnés par le comité un appel d'offre en vue de l'attribution d'un mandat. Le but étant de retenir un ou deux candidats pour l'établissement d'un avant-projet pour les deux variantes retenues.

M. Meyer explique qu'à partir du moment où un avant-projet aura été validé par l'association, il sera nécessaire de réfléchir à la structure juridique de cette dernière et de rechercher des partenaires pour la suite de l'opération.

A ce propos, une assemblée générale extraordinaire pourrait être convoquée en automne.

L'assemblée générale a pris acte avec satisfaction de l'avancement des études et des options retenues.

M. Olivier Sommer aimerait connaître le but des travaux envisagés. Est-ce l'amélioration de l'accueil ou l'augmentation de la capacité d'hébergement ?

Il s'agit dans un premier temps d'une remise en conformité des lieux avec un énorme travail de réhabilitation. Il faut essayer de sauver ce qui est possible dans l'existant. La capacité de l'accueil devrait représenter 2 classes de 24 enfants au maximum. La configuration actuelle des lieux génère une perte de surface énorme. L'avant programme prévoit l'accueil résidentiel de 1 à 2 classes. L'offre attendue des architectes devra comporter une esquisse des intentions, une lettre de motivation, un coût estimatif du projet.

Mme Myriam Rivollet aimerait savoir si ces derniers répondront sur un ou deux projets ? Chaque bureau devra fournir deux projets soit la réhabilitation et la reconstruction.

Mme Louise Martin s'informe sur les structures futures de l'association. M. Josef Meyer, maire lui répond que cet avant-projet ne peut être commandé que grâce à l'héritage qui a été reçu par l'association. Il n'est en effet pas possible de conserver cette association dans les structures actuelles. La recherche d'une base plus large est donc nécessaire.

Mme Sandra Bolzonello se réjouit de cet héritage mais s'inquiète des finances futures de l'association. Le bouclage des comptes 2012 est positif, le budget 2013 est équilibré. Le but du comité actuel est de faire avancer ce projet.

M. Jean-Daniel Baud se joint aux propos de M. Meyer afin de remercier l'ensemble des bénévoles qui travaille actuellement sur ce dossier. A ce sujet, une équipe s'est constituée afin de réhabiliter la pergola le samedi 20 avril de 09h00 à 12h00. Un repas clôturera cette matinée. Les conseillers recevront une invitation séparée.

## **Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours**

Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours

4751 Travaux Publics et Sécurité, M. Jean-Daniel Baud, président et M. Josef Meyer, maire

La dernière réunion s'est tenue le 25 mars dernier. Préparation de la séance du 17 avril avec M. Savary de la société Trafitec SA. Cette rencontre après concertation avec la DGM a débouché sur la proposition de mise en zone 30 sur l'ensemble du village, le long de la route de Jussy ainsi que pour la route communale de Château-L'Evêque. M. Olivier Sommer s'étonne de la présentation de ce projet de manière aussi tardive au conseil municipal, et ceci très peu de temps avant la population et sans échange préalable. Cette remarque est appuyée par Mme Sandra Bolzonello. M. Jean Daniel Baud explique que ce concept est issu des séances préparatoires avec notre mandataire et les services de l'Etat qui font preuve d'une ouverture très positive dans le cadre de ce dossier. Au nom de l'exécutif, M. Josef Meyer, maire, confirme qu'il est contre une route de contournement et que la bonne réponse à la pétition est un abaissement de la vitesse avec la mise en place d'un revêtement phono-absorbant. Mme Bolzonello se demande si des signataires n'ont pas été abusés par les pétitionnaires lors de la récolte des signatures. M. Olivier Sommer demande à M. le maire de prendre contact avec ces derniers pour une mise en garde face à cette tromperie éventuelle. Mme Sandra Bolzonello trouve intolérable de ne pas arriver préparée à cette séance d'information pour la population.

Au sujet du parking souterrain le projet suit son cours. La déchetterie des Prés Seigneurs est terminée. Le giratoire du chemin des Meurets est également achevé. Quant au tri des déchets un groupe ad hoc est à mettre en place lors des manifestations. Le président de la commission a également participé au dernier exercice de la compagnie des sapeurs-pompiers. Ce dernier a été très utile au niveau du formel, pour un résultat satisfaisant.

Bâtiments, M. Nicolas Emmenberger, vice-président et M. Denis Chenevard, adjoint.

Le changement des portes fenêtres à la salle des fêtes sera terminé en fin de semaine.

Urbanisme, Mme Géraldine Mathieu, présidente et M. Josef Meyer, maire.

Rien à signaler.

Administration, M. Alain Magistra, président et Mme Anne-Françoise Morel, adjointe

Néant.

Ecoles et Sports, Mme Myriam Rivollet et Mme Anne-Françoise Morel, adjointe.

Séance du 13 mars dernier. Présentation du projet Samas'Kids avec évaluation des disponibilités nécessaires des formateurs par rapport au nombre d'enfants à former. Le projet d'une patinoire a été également évoqué. Une réflexion est menée au tour d'une grande manifestation au niveau communal.

Loisirs, Jeunesse et Vie sociale, Mme Catalina Kauz et M. Denis Chenevard, adjoint.

Rien à signaler.

## Fixation des dates des prochaines séances pour les commissions

Fixation des dates des  
prochaines séances  
pour les commissions

4752 Travaux Publics et Sécurité. Mardi 21 mai. 20h15  
Bâtiments. Mardi 16 avril. 20h00  
Urbanisme. Mercredi 1er mai. 20h00  
Administration. Lundi 15 avril. 20h00  
Ecoles et Sports. 06 mai 20h00. Préparation des promotions  
scolaires. Mardi 21 mai 20h00  
Loisirs, Jeunesse et Vie Sociale. Mardi 23 avril. 20h00

## Divers

Divers

4753 Aide humanitaire, M. Philippe Othenin Girard demande où en est le projet « Solidarité eau ». Toujours ouvert auprès de l'exécutif.

Suite à une question sur les défibrillateurs il est confirmé que ces derniers seront livrés d'ici la fin du mois d'avril.

M. Josef Meyer signale l'ouverture d'une boutique cadeaux dans les locaux de "Catisa". Par courrier Mme Mévaux s'est plainte des conditions de parcage pour les commerces. Il lui a été répondu que ces derniers sont réservés à l'usage des clients et non à celui des commerçants qui peuvent stationner au sud de la mairie. Mme Myriam Rivollet se fait également du souci pour les clients des cabinets médicaux. Des places seront réservées à cet usage.

La commune de Cerniat a adressé ses remerciements à la commune de Jussy pour son aide à l'occasion de l'achat d'une nouvelle fraise à neige. Elle se réjouit de recevoir notre conseil municipal entre les mois de juin et de septembre de cette année. Une date, en l'occurrence le 8 juin, sera proposée au syndicat de Cerniat.

Nettoyage du Chamboton. M. Jean-Daniel Baud relève le magnifique travail bénévole réalisé par des jeunes retraités avec l'employé communal le long de ce ruisseau qui retrouve des berges libérées de déchets en tous genres. Bel esprit civique.

Conseil municipal

Le Président

Le Vice-Président

Le Secrétaire

Jean-Daniel BAUD

Philippe Othenin-Girard

René BEAUD